

**L'enquête du Groupe Agrica sur
« la perception française de la gouvernance d'entreprise »
révèle un paradoxe surprenant**

Au cœur du débat politique sur le dialogue social, le Groupe Agrica présente, dans le cadre du colloque qu'il organise ce 27 juin sur la gestion paritaire, les résultats de son sondage qui ouvre la réflexion sur les différents modèles de gouvernance d'entreprise et en particulier sur la gestion paritaire.

Le sondage Agrica, réalisé avec l'ESCP-EAP auprès de 800 actifs, analyse la place du paritarisme dans l'entreprise et son adéquation avec les évolutions économiques.

Il fait apparaître un **paradoxe intéressant** : tout en confirmant l'intérêt et la pertinence, pour les Français d'associer les acteurs du dialogue social à la gestion des entreprises, il met en valeur leur méconnaissance profonde du mode de fonctionnement paritaire qui se trouve au cœur de cette problématique.

En premier lieu, ce sondage montre que seuls 39% des interviewés affirment connaître le terme de gouvernance d'entreprise. A la question qui s'ensuit – « Selon vous, qui a le plus de pouvoir dans l'entreprise ? » -, seulement 4% des sondés pensent que les représentants des salariés et/ou syndicats sont décisionnaires dans l'entreprise.

A cette constatation s'ajoute celle d'un **manque de confiance dans le dialogue social, qui se traduit, pour les personnes interrogées, par une image de la négociation paritaire jugée conflictuelle à 66%.**

Sur la question des différents modes de gouvernance, l'actionnariat est le plus cité, avec 84 % de taux de connaissance. On trouve ensuite le « système coopératif » et le « mutualisme », ces modes de gouvernance restant beaucoup plus connus et mieux appréhendés (respectivement 45% et 48% de taux de connaissance) que la gestion paritaire dont la notoriété s'élève seulement à 25%.

En effet, si 61% des personnes interviewées pensent que le gouvernement de François Fillon devrait favoriser le développement de la gestion paritaire, très peu de gens savent quelle réalité économique et sociale elle recouvre.

Pourtant, et malgré cette méconnaissance, deux tiers des interviewés se déclarent ouverts à l'idée d'intégrer une entreprise gérée paritairement, la moitié pensent que le modèle paritaire a de l'avenir, et les trois quarts estiment que la gestion paritaire participe à « l'amélioration du dialogue social en France ».

« En organisant ce colloque sur la gestion paritaire, nous souhaitons sensibiliser l'opinion à un modèle de gouvernance qui nous est cher » souligne Hervé Bachellerie, Directeur Général Adjoint du Groupe Agrica.

« En effet, non seulement le système de gestion paritaire va dans le sens d'un meilleur climat social au sein des branches professionnelles et des entreprises, mais force est de constater qu'il contribue également au développement économique de celles-ci » déclare-t-il. « A titre d'exemple, Agrica, qui est géré paritairement par les représentants des entreprises et des salariés du monde agricole, affiche une croissance de plus de 23% depuis 3 ans pour ses activités concurrentielles de santé, prévoyance et épargne, et connaît une progression régulière sans heurts ni conflits avec 90% des décisions prises à l'unanimité et sans abstention » précise Hervé Bachellerie.

Synthèse des résultats de l'enquête du Groupe Agricola sur « la perception française de la gouvernance d'entreprise »

PROFILS INTERVIEWÉS : 800 actifs

- 75 % des interviewés travaillent dans le secteur privé, dont 83 % sont des cadres, tandis que 34% des interviewés du secteur public sont des employés.
- Le taux de syndicalisation des personnes sondées est très faible (12%) bien que légèrement supérieur à la moyenne française.

LE POUVOIR EN ENTREPRISE

- Seul 39% des interviewés affirment connaître le terme de gouvernance d'entreprise, et les interviewés syndiqués ne sont pas mieux informés que les autres.
- Parmi les différents systèmes de gouvernance d'entreprise, l'actionnariat s'avère être le plus connu (taux de connaissance de 84%).
- Le « système coopératif » et le « mutualisme », connus respectivement par 45% et 48% des interviewés, restent loin devant le « paritarisme », dont la notoriété s'élève seulement à 25%, et reste une notion confinée aux cadres.
- 54% des interviewés perçoivent le « conseil d'administration » comme étant le réel détenteur du pouvoir en entreprise - dont 63% des sondés connaissant la gouvernance d'entreprise - et 37% considèrent que la « direction générale » a le plus de pouvoir. Seulement 4% des sondés pensent que les représentants des salariés et / ou syndicats sont décisionnaires dans l'entreprise. Les actifs syndiqués accordent peu de pouvoir à la représentation des salariés dans l'entreprise, représentation qu'ils sont censés assumer.

LA NÉGOCIATION PARITAIRE

- Les syndicats les plus cités - notoriété spontanée supérieure à 65% - sont la CGT, la CFDT et Force Ouvrière. Le MEDEF arrive en 4^e position.
- Globalement, les interviewés surestiment le pourcentage d'actifs syndiqués en France, qui s'est stabilisé à 8% depuis une dizaine d'années¹.
- L'image de la négociation en France est jugée conflictuelle à 66% alors que 60% des interviewés la perçoivent comme étant constructive dans les autres grands pays d'Europe.

LA GESTION PARITAIRE

- Un quart seulement des interviewés, dont 44% de cadres, déclarent connaître le principe de « gestion paritaire » de l'entreprise.
- Pour 45% des sondés, le principal avantage perçu de la gestion paritaire est « favoriser un meilleur climat social au sein de l'entreprise ». Pour 22% des interviewés, son principal avantage est un meilleur partage des responsabilités au sein de l'entreprise, et les 21% restants - des cadres en majorité - considèrent que la gestion paritaire va dans le sens d'une meilleure réussite / efficacité économique de l'entreprise.
- Pour 43% des interviewés, le principal frein perçu de la gestion paritaire est « ralentir le processus de décision au sein de l'entreprise ». Les interviewés syndiqués (34%), eux, sont très sensibles à « la tension créée au sein de l'entreprise », signe d'une critique du système paritaire actuel, qui génère plus de conflits qu'il n'en apaise.
- Deux tiers des interviewés se déclarent ouverts à l'idée d'intégrer une entreprise gérée paritairement, la moitié pensent que le modèle paritaire a de l'avenir, les trois quarts estiment que la gestion paritaire participe à « l'amélioration du dialogue social en France », et 61% des sondés pensent que le gouvernement de François Fillon devrait favoriser le développement de la gestion paritaire.

A propos du Groupe AGRICA - <http://www.groupeagricola.com>

Neuvième groupe de retraite et de prévoyance, le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés du monde agricole en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec plus de 830 000 retraités à ce jour et 1,43 million de cotisants dans plus de 156 000 entreprises, le Groupe AGRICA fait partie des groupes majeurs de la protection sociale.

Principe fondateur d'Agricola, la gestion paritaire est un mode de gouvernance qui repose sur la gestion commune du groupe par les représentants des entreprises et des salariés, gage de concertation positive entre les parties et sources de décisions collectives prises dans l'intérêt commun des salariés et des entreprises.

Relations Presse H&B Communication

Anne Hardy - Tél. 01 58 18 32 51 a.hardy@hbcommunication.fr

Émilie Gay - Tél. 01 58 18 32 47 e.gay@hbcommunication.fr

¹ Source : Mythes et Réalités de la syndicalisation en France, Ministère du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité, octobre 2004.